# Le magazine de Pont-Péan

MUNICIPALITÉ - PENSER L'AVENIR - VIVRE À PONT-PÉAN



## BUDGET PARTICIPATIF
nouvelle édition 2023

CULTURE / PATRIMOINE

**Carreau de la mine : participons ensemble à sa restauration**

URBANISME

**ZAC multisites : quel visage demain pour votre commune ?**

N° 165
AOÛT
2023

www.pontpean.fr



*Michel DEMOLDER*
*Maire de Pont-Péan*

# ÉDITO

## Chères Pont-Péannaises, chers Pont-Péannais,

Après un été contrasté en Bretagne avec une météo évoluant entre journées pluvieuses en juillet et journées de canicule en août, la rentrée se profile avec la reprise des activités associatives et des évènements culturels.

Le temps plutôt clément de cet été chez nous ne doit pas nous faire oublier que l'Organisation Météorologique Mondiale (OMM) des Nations Unies a classé le mois de juillet 2023 comme celui le plus chaud jamais mesuré sur Terre. Les conséquences de cet emballement climatique sont dévastatrices : incendies d'une ampleur inédite au Canada ou en Grèce, inondations historiques en Chine ou en Californie, stress hydrique pour près de 4 milliards d'habitants, biodiversité menacée par la hausse des températures…

Force est de constater que nos sociétés n'ont pas encore pris conscience de l'ampleur des changements qui nous attendent si nous n'agissons pas, collectivement et individuellement, pour réduire les émissions de gaz à effet de serre. Condamné 2 fois en 2021 par la justice pour son inaction climatique, l'Etat français vient encore d'être condamné le 30 juin dernier pour sa responsabilité dans l'effondrement de la biodiversité.

Depuis le 2 août, jour du dépassement de la Terre pour 2023, l'Humanité vit à crédit. Nous avons ainsi consommé en sept mois l'entièreté des ressources biologiques que la Terre peut générer en une année. Ce jour du dépassement, basé sur des milliers de données établies par des chercheurs, ne cesse d'avancer depuis plusieurs décennies. Il y a donc urgence à agir et notamment sur les choix économiques car la recherche de profits au bénéfice d'une minorité rend incapable le libéralisme d'établir un modèle raisonné de gestion des ressources, d'efficacité énergétique ou de développer une véritable économie circulaire.

À notre niveau, nous pouvons nous mobiliser en tant que citoyen en participant par exemple à la journée mondiale du nettoyage de la planète. Rendez-vous le samedi 16 septembre à 14h sur la place du marché.

Michel DEMOLDER
Maire de Pont-Péan

**VigiEau**

## DES RESTRICTIONS D'EAU DANS MA COMMUNE ?

Nous consommons 148 litres d'eau potable par jour et par personne ! Le département est maintenu en état de vigilance sécheresse. Chacun est appelé à continuer à respecter les mesures de restriction en vigueur et à réduire sa consommation en eau.

En fonction des ressources en eau disponibles, les préfets déclenchent des restrictions graduelles et temporaires pour garantir le partage et le bon usage de l'eau. Pour se tenir informé, la nouvelle plateforme VigiEau vous permet de connaître les mesures sécheresse locales en cours :

**https://vigieau.gouv.fr**

# SOMMAIRE

## MUNICIPALITÉ

EXPRESSION POLITIQUE - p.04
CONSEILS MUNICIPAUX - p.05
PORTRAIT D'AGENT - p.07






## PENSER L'AVENIR

p.08 - SOCIAL / Résidence Ékip'âge
p.09 - CULTURE / PATRIMOINE
p.10 - ENFANCE-JEUNESSE
p.12 - ENVIRONNEMENT
p.13 - URBANISME
p.17 - MOBILITÉ
P.18 - DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

## VIVRE À PONT-PÉAN

CULTURE / Médiathèque - p.20
CULTURE / Espace Beausoleil - p.22
VIE ÉCONOMIQUE - p.23
ASSOCIATIONS - p.24
GALERIE / Retour en images - p.30
INFORMATIONS PRATIQUES - p.31
AGENDA - p.32



## EXPRESSION DE LA MAJORITÉ

La démocratie c'est aussi la mémoire, la mémoire de ce que l'on vote, pas simplement du nombre de mots dans un bulletin municipal. En effet, et ceci pour mémoire, le règlement interne du conseil municipal, voté à l'unanimité en début de mandat, stipule que le nombre de mots pour l'expression des différents groupes composant le conseil municipal est proportionnel au nombre d'élus dans chaque groupe. Cette proportion existe aussi pour les bulletins de la métropole, du département...

**1er juillet 1901, la loi relative au contrat d'association**

Cette loi en définit ainsi le cadre : « l'association est la convention par laquelle deux ou plusieurs personnes mettent en commun, d'une façon permanente, leurs connaissances ou leur activité dans un but autre que de partager des bénéfices ». On a tendance à minimiser l'importance de cette loi de nos jours, mais elle contribue, à l'époque, dans un contexte politique difficile et au milieu de grands changements sociétaux, à une prise en mains, par les citoyens eux-mêmes, de leur destin social, culturel, humanitaire ou sportif… Les collectivités locales n'ont aucun « pouvoir », si ce n'est le pouvoir discrétionnaire d'accorder ou pas une subvention à une association, tout en respectant une égalité de traitement. En retour, l'association doit présenter le compte rendu de l'AG et son résultat de comptes au Maire ou à ses délégués.

Le contexte a bien changé depuis 1901 et les 1,5 millions d'associations et ses 22 millions de bénévoles, recensés par l'INJEP en 2019, ont bien du mal aujourd'hui à imaginer leur futur. Dans un monde post COVID 19, l'intérêt citoyen a changé et le repli du confinement a redistribué les cartes du bénévolat et de la solidarité. Sommes-nous devenus plus individualistes, dans un monde où la demande de participation citoyenne va crescendo, ou les municipalités sont sollicitées pour mettre en place des budgets participatifs, ou les commissions citoyennes s'invitent dans le débat politique local aux côtés des élus ? C'est tout le paradoxe ! L'esprit associatif est important, il réunit les idées, les concepts, les pensées de chaque membre, il se nourrit du lien social et humain et engendre des décisions communes pour le bien de l'activité, il ouvre et permet le débat, là où certains voudraient en faire un lieu de politique souterraine. Faire des raccourcis n'est pas forcément une question de nombre de mots.

Mais attention, nos associations sont en danger de bénévoles, elles sont pourtant l'âme, le cœur et les poumons des communes de petites et moyennes tailles, alors pourquoi vouloir les contaminer ? Nous ne survivrons pas sans elles. En effet, depuis quelques temps certains pensent que phagocyter ou inoculer les germes de la démagogie à l'intérieur de certaines associations Pont-Péannaises est le meilleur moyen d'être un jour Calife à la place du Calife. Nous ne sommes pas dupes ! La maladie du bénévole est bien le découragement ! Et il est prodigué par quelques « Yakas Fokons » bienfaisants, adeptes de la critique facile et du conseil manipulateur, mais aussi, pour certaines associations, du manque de volontaires à participer aux « responsabilités », ou à remplacer les membres du bureau sortant. Parfois quelques heures par semaine de son temps libre peuvent servir à sauver une association.

Merci à tous les bénévoles de Pont-Péan, passés, présents et futurs.

**Les élus de la liste Nouvel Élan pour Pont-Péan**
https://www.facebook.com/nouvelelanpontpean/

---

## EXPRESSION DES MINORITÉS

Nous vous invitons à vous rendre sur notre propre espace de communication puisque malgré un accord avec Monsieur le maire sur 300 mots, nous sommes autoritairement réduits à 180 mots dans ce magazine.

Les émeutes de fin juin nous rappellent combien la démocratie est fragile. Elles montrent que les instances et les biens des moyennes et petites communes n'étaient plus épargnés. Cela confirme la perte de légitimité des élus y compris des maires jusqu'alors préservés. Les fortes abstentions des scrutins témoignent du décalage croissant entre citoyens et élus. Diriger sans tenir compte des expressions des oppositions et des corps sociaux et ce, à quelque niveau que ce soit, amplifie cette défiance. Il y a urgence à redonner du sens à la vie démocratique au sens large du terme. Cela passe par un renforcement du tissu associatif notamment les structures pouvant encadrer les jeunes dans l'épanouissement culturel ou sportif. Ce n'est pas le cap que la majorité a pris si l'on en juge par la mise en sommeil du club de foot sacrifié au profit d'une médiathèque dispendieuse.

**Les élus de la liste L'avenir Avec Vous**
laveniravecvous.pontpean@gmail.com
https://laveniravecvous.blogspot.com

Si on appliquait l'indice démocratique « The-economist », la municipalité de Pont-Péan serait classée comme autoritaire. En jeu, libertés fondamentales de l'opposition, d'expression politique et pression sur la presse.

**Evelyne OLLIVIER-LORPHELIN**



© Freepik

CONSEILS MUNICIPAUX

# L'ESSENTIEL
# DES CONSEILS MUNICIPAUX

## 28 MARS 2023

**Finances - Comptes de gestion pour l'exercice 2022 pour le budget principal de la commune et pour le budget annexe Zone d'Activités du " Pont-Mahaud "**

Les membres du conseil municipal approuvent les comptes de gestion 2022 du budget principal de la commune et du budget annexe de la Zone d'Activités du " Pont-Mahaud ".

**Finances – Budget principal de la commune - compte administratif 2022**

Les membres du conseil municipal approuvent le compte administratif 2022 et arrêtent définitivement les résultats de cet exercice budgétaire.

*> 19 voix pour / 4 abstentions*

**Finances - Budget annexe Zone d'Activités du " Pont-Mahaud " - compte administratif 2022**

Les membres du conseil municipal approuvent le compte administratif 2022 de la Zone d'Activités du " Pont-Mahaud " et arrêtent définitivement les résultats de cet exercice budgétaire.

*> 17 voix pour / 6 abstentions*

**Finances – Affectation définitive des résultats du compte administratif de la commune 2022 au budget 2023**

Constatant un excédent de fonctionnement et d'investissement, les membres du conseil municipal décident :
- de reporter une partie du résultat de fonctionnement en fonctionnement : 167 163,17 €
- d'affecter le reste du résultat de fonctionnement en investissement : 500 000,74 €
- de reporter le résultat d'investissement en investissement : 36 080,94 €

**Finances - Subvention au CCAS 2023**

Les membres du conseil municipal décident d'octroyer une subvention de fonctionnement au CCAS de Pont-Péan de 18 500 € en 2023, montant similaire à celui accordé en 2022.

**Finances - Vote des taux d'imposition locaux 2023**

Les membres du conseil municipal se prononcent sur le maintien des taux de fiscalité directe locale pour l'année 2023 :
- Taxe foncière : 42,9%
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 47,46%
- Taxe d'habitation résidences secondaires : 20%

**Finances - Autorisations de programme et Crédits de Paiement - projet de réhabilitation et d'extension de l'ancien bâtiment administratif de la mine de Pont-Péan**

Les membres du conseil municipal votent le montant de l'autorisation de programme global n°2023-1 à hauteur de 6 972 543 € et autorisent le Maire à signer tout document s'y rapportant.

*> 17 voix pour / 4 voix contre / 3 abstentions*

**Finances - Vote du budget primitif de la commune en 2023**

Les membres du conseil municipal adoptent le budget primitif 2023 :
- section de fonctionnement : 3 824 343,17 €
- section d'investissement : 4 101 370,57 €

*> 17 voix pour / 4 voix contre / 3 abstentions*

**Finances - Vote du budget primitif annexe 2023 - Zone d'Activités du " Pont-Mahaud "**

Les membres du conseil municipal adoptent le budget annexe 2023 " Zone d'Activités du Pont-Mahaud " :
- section de fonctionnement : 208 105,87 €
- section d'investissement : 165 682,09 €

*> 17 voix pour / 7 abstentions*

**Finances - Conseil départemental. Contrat de Territoire - dossier de demande de subvention pour le projet de réhabilitation et d'extension de l'ancien bâtiment administratif de la mine de Pont-Péan**

La commune pouvant bénéficier d'une aide financière du Conseil départemental dans le cadre du Contrat de Territoire 2017-2021, les membres du conseil municipal :
- arrêtent les modalités de financement pour un coût total des travaux de 4 316 000 € HT
- approuvent une demande de subvention d'un montant de 733 944 € auprès du Département d'Ille-et-Vilaine

*> 21 voix pour / 3 abstentions*

**Finances - Dotation de soutien à l'Investissement Local 2023 - demande de subvention pour les travaux mise aux normes des bâtiments scolaires - accueil d'enfants en situation de polyhandicap**

Les membres du conseil municipal décident de déposer une demande de subvention au titre de la Dotation de soutien à l'Investissement Local 2023 pour les travaux de mise aux normes des bâtiments scolaires afin d'accueillir des enfants en situation de polyhandicap.

## 12 AVRIL 2023

### Finances - Fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires appelé " Fonds vert " - demande de subvention pour les travaux de rénovation de la chaufferie de la Mairie

Les membres du conseil municipal décident de solliciter une subvention au titre du Fonds vert pour les travaux de rénovation de la chaufferie de la Mairie.

*> 22 voix pour / 1 abstention*

### Finances - Subvention 2023 au Point Accueil Emploi

Afin de continuer à accompagner les demandeurs d'emploi, les membres du conseil municipal décident d'octroyer une subvention d'un montant de 6 295 € au Point Accueil Emploi en 2023.

### Relations internationales - Convention commune - Comité de jumelage

Dans le but d'assurer la pérennité des liens unissant les populations de Pont-Péan, de Muine Bheag et de nouvelles villes jumelles, les membres du conseil municipal approuvent la convention déléguant l'action internationale de la commune au Comité de jumelage. Ils désignent deux élus pour intégrer le Conseil d'administration de l'association: Agnès Guillet et Caroline Bertaud.

*> 16 voix pour / 6 abstentions*

### Délégations des attributions du conseil municipal au Maire

| SERVICE | OBJET | TIERS | MONTANT TTC |
|---|---|---|---|
| Service technique | Vêtements de travail | SOFIBAC | 2 444,74 € |
| École élémentaire | Travaux complémentaires chaufferie école | SOPEC | 1 641,60 € |
| Administration générale | Ajout de messageries | MICRO C | 1015,20 € |
| École maternelle | Peinture couloirs | MARGUE | 3 597,12 € |
| Administration générale | Frais de contentieux affaire commune vs époux S. | CABINET COUDRAY | 2 083,00 € |
| Administration générale | Frais de contentieux affaire commune vs familles M. - B. | CABINET COUDRAY | 2 359,00 € |

## 10 MAI 2023

### Administration générale - Mise en place du collège des référents déontologues pour les élus du conseil municipal

Les membres du conseil municipal approuvent les modalités d'exercice de la mission des référents déontologues mobilisés par Rennes Métropole. Ils désignent le collège des référents déontologues pour la durée restante du mandat 2020-2026 : Dominique Couturier, magistrat honoraire et Jean-Éric Gicquel, professeur des Universités.

### Intercommunalité - Élaboration du futur Programme Local de l'Habitat 2023-2028 - arrêt du projet - avis

Les membres du conseil municipal décident d'émettre un avis sur le projet de PLH 2023-2028 arrêté par le Conseil métropolitain du 23 mars 2023. Ils prennent la décision de formuler, le cas échéant, des remarques ou observations pour tenir compte :
- de la particularité du sol de la commune concernant la surcharge foncière à appliquer
- de la nécessité de transition dans la partie extension urbaine de la commune, au niveau de la densification de l'habitat
- des logements plus expérimentaux sans oublier le recyclage des matériaux

### Travaux - Projet de réhabilitation et d'extension de l'ancien bâtiment administratif de la mine de Pont-Péan pour un usage de médiathèque, de locaux associatifs et d'espace d'exposition de mise en valeur du patrimoine - Attribution de marchés publics de travaux suite aux relances

- LOT N°13a : Chapes béton, à l'entreprise LEFEVRE pour un montant de 156 382,87 € HT
- LOT N°13b : Revêtements de sols durs - faïence, à l'entreprise MARIOTTE pour un montant de 28 494,65 € HT
- LOT N°17b : Mobilier de rayonnage, à l'entreprise BCI pour un montant de 96 840,86 € HT

*> 17 voix pour / 1 abstention*

### Culture - Espace Beausoleil - Tarifs des spectacles saison culturelle 2023-2024

Approbation des tarifs des spectacles pour la saison culturelle 2023-2024.

*(voir l'ensemble des tarifs sur le site internet de la commune www.pontpean.fr)*

*> 22 voix pour / 1 abstention*

### Enfance-jeunesse - Tarifs des séjours et des camps

Approbation des tarifs été 2023 des camps, séjours et veillées organisés par le Pôle Petite Enfance, Éducation, Jeunesse.

*(voir l'ensemble des tarifs sur le site internet de la commune www.pontpean.fr)*

### Jeunesse - Règlement intérieur Local en Autonomie

Les membres du conseil municipal valident le règlement intérieur du Local en Autonomie et sa mise en place.

*(Voir le règlement intérieur auprès du Local Jeunes)*

### Économie - Centre commercial Les Genêts - fixation d'un loyer pour la cellule commerciale communale

Les membres du conseil municipal approuvent le loyer mensuel fixé à 485 € TTC.

**Toutes les délibérations ont été votées à l'unanimité sauf mentions contraires**

**Retrouvez l'intégralité des comptes-rendus des conseils municipaux sur : www.pontpean.fr**

**EN DIRECT**

*SUIVEZ LES CONSEILS MUNICIPAUX EN MAIRIE*

**Tous les conseils municipaux sont ouverts au public**




PORTRAIT D'AGENT

# CAMILLE SIEGEL

## RESPONSABLE DE L'ESPACE BEAUSOLEIL

Depuis mai 2023, Camille Siegel est la nouvelle Responsable de l'espace Beausoleil. L'occasion pour la municipalité de réaffirmer la priorité donnée à la culture, une des valeurs fortes de la ville. À travers ce portrait, nous vous invitons à faire connaissance avec celle qui contribue à la culture sur Pont-Péan.



Camille a toujours été passionnée par le spectacle vivant. Après un Master Direction de projets culturels et près de 8 ans d'expérience dans le milieu culturel - dont 5 années comme Chargée de médiation culturelle au Grand Logis de Bruz - elle a rejoint notre commune avec l'envie de faire rayonner la culture partout et pour tous.

### DU DYNAMISME ET DE LA MOTIVATION !

Administration de l'espace Beausoleil, établissement de la programmation culturelle, communication, accueil des artistes, gestion des bénévoles, de la billetterie, des occupations et locations de salles... Les missions de Camille sont variées et c'est ce qui lui plaît ! " J'aime être au contact avec le public et les associations. Trouver une ligne artistique qui plaise au public est un challenge stimulant ".

Ce qui l'a attirée à Pont-Péan ? L'importance accordée par la municipalité à la culture et sa volonté de la développer sur la commune par le biais, notamment, de la mise à disposition d'équipements de qualité comme l'espace Beausoleil ou encore le futur pôle culturel du carreau de la mine. " Les Pont-Péannais sont vraiment chanceux d'avoir de si beaux outils pour valoriser le travail artistique, culturel et associatif. L'espace Beausoleil est un bâtiment bien conçu et modulable qui permet de s'adapter à différents spectacles et de proposer de la diversité artistique ".

### DÉVELOPPER ET OUVRIR LA CULTURE

Depuis son arrivée, la nouvelle Responsable de l'espace Beausoleil ne cache pas son enthousiasme et ses ambitions quant au développement d'actions culturelles sur Pont-Péan : " je souhaite étoffer la saison culturelle pour offrir encore plus de spectacles et de diversité artistique aux Pont-Péannais ". Ce qu'elle souhaite avant tout, c'est démocratiser la culture et toucher tous les publics : " rendre la culture et le spectacle accessibles à tous est une de mes priorités. Je veux que chacun ait la même chance de découvrir sa sensibilité artistique et de développer son éducation culturelle ".

### UNE NOUVELLE SAISON CULTURELLE POUR L'EB

De la musique, du théâtre, de l'humour, du cinéma,... l'espace Beausoleil nous réserve une nouvelle programmation éclectique pour cette rentrée ! Le coup de coeur de Camille à ne pas rater : le concert des Sales Gosses et Batlik le 9 février 2024. " C'est un duo assez facétieux, ils sont pétillants et plein de bonnes ondes. On ressort de leurs concerts gonflé d'énergie et avec le sourire ! "

**PROGRAMME 2023-2024**
à découvrir dans votre boîte aux lettres
et sur **www.espacebeausoleil.fr**



© Piksel

SOCIAL / CADRE DE VIE

# ÉKIP'ÂGE, UNE RÉSIDENCE ANIMÉE

Un lieu d'habitation pour les séniors autonomes et les personnes à mobilité réduite ? Oui, mais pas que ! La résidence Ékip'âge, c'est aussi une structure qui propose de nombreuses activités au quotidien !

## UN PROGRAMME D'ANIMATIONS DIVERSIFIÉES

L'association Le SEL Pont-Péannais a construit trois carrés **potager** que les locataires de la résidence ont eu le plaisir de peindre avant d'y réaliser des plantations. Tomates, ciboulette et jolies fleurs agrémentent maintenant le nouveau potager !

Grâce à l'intervention de Laurence Dapp, Pont-Péannaise, les résidents ont également eu l'occasion de découvrir le **scrapbooking**. Cette activité de loisir créatif consiste à mettre en valeur ses photos par le biais de différentes techniques. Les participants ont apprécié ce temps d'échanges et ont pris beaucoup de plaisir à se remémorer et à partager d'anciens souvenirs.

Tous les mercredis, c'est un **atelier gym santé** qui anime les résidents ! Proposés par le service de prévention par l'activité physique Actimut de VVY3 Bretagne, les cours sont axés sur un travail de mobilité articulaire, de coordination de réactivité, d'équilibre et de renforcement musculaire. L'éducteur sportif prend en compte les besoins et les capacités physiques de chacun, en accord avec les recommandations médicales. Il propose également des exercices simples à refaire en autonomie pour conserver ses acquis et bouger davantage.



## " MA MAISON CHANGE D'AIR ! ", LE PROCHAIN RENDEZ-VOUS À NE PAS MANQUER !




Vous vous intéressez à votre environnement intérieur pour préserver la santé de votre famille ? Participez à ce cycle d'ateliers interactifs sur les sources de pollution intérieure. Bisphénol A, parabens, phtalates,... De quoi s'agit-t-il ? Où trouve t-on ces polluants ? Quels impacts peuvent-ils avoir sur notre santé ? Et surtout, comment les éviter, quelles alternatives choisir ?

**▪ Atelier " Repérer les polluants "**
**Lundi 4 septembre 2023 de 14h à 16h**

Pour apprendre à repérer les polluants présents dans les produits du quotidien (cosmétiques, produits ménagers, plastique,...) et tenter de trouver des solutions plus saines afin de réduire les sources de pollution dans la maison.

**▪ Atelier " Fabriquer ses produits maison "**
**Lundi 11 septembre 2023 de 14h à 16h**

Ouvert aux participants du 1er atelier

Pour apprendre à fabriquer des produits ménagers et cosmétiques écologiques.

Ateliers gratuits / Sur inscription :
sgoizet@bretagne.mutualite.fr / 06 85 03 23 65

*Ateliers organisés par la Mutualité Française de Bretagne, la résidence Ékip'âge et le CCAS de Pont-Péan.*




CULTURE / PATRIMOINE

# PARTICIPONS À LA RESTAURATION DE NOTRE PATRIMOINE

Dans le cadre de la réhabilitation et de l'extension de l'ancien bâtiment administratif de la mine pour la création d'une médiathèque, de locaux associatifs et d'espaces d'exposition de mise en valeur de notre patrimoine, un appel aux dons est lancé par la Fondation du Patrimoine. Chacun d'entre nous pourra ainsi très prochainement participer à la restauration de ce site inscrit aux Monuments Historiques.

## APPEL À LA MOBILISATION

Le projet de réhabilitation du bâtiment administratif de l'ancienne mine de Pont-Péan a été récompensé en 2022 à hauteur de 200 000 € par la Fondation du Patrimoine au titre de son Fonds Impact environnemental. Mode d'action privilégié de la Fondation du Patrimoine depuis 2002, la collecte de dons (ou financement participatif) permet de compléter le financement d'un projet. Chacun peut ainsi apporter une contribution financière : particuliers, entreprises et associations. Afin de réunir et fédérer les communautés autour de la restauration du carreau de la mine (habitants, nouveaux arrivants et acteurs économiques locaux), il est prévu de lancer une campagne de dons lors des journées du patrimoine, le 15 septembre prochain.

**Votre soutien est essentiel pour préserver ce patrimoine et le transmettre aux futures générations.**

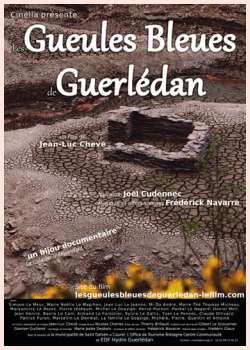
## DES DONS DÉDUCTIBLES DES IMPÔTS

Les dons versés à la Fondation du Patrimoine sont déductibles :

- De l'impôt sur le revenu (IR) des personnes physiques à hauteur de 66% du don et dans la limite de 20% du revenu imposable. Ainsi, un don de 100 € représente une réduction d'impôt de 66 €.
- De l'impôt sur les sociétés, à hauteur de 60% du don jusqu'à 2M€ et de 40% au-delà, dans la limite de 20 000 € ou de 5% du chiffre d'affaires lorsque cette dernière limite est plus élevée. L'éventuel excédent peut faire l'objet d'un report au titre des cinq exercices suivants.

## COMMENT FAIRE UN DON ?

**www.fondation-patrimoine.org/28361**




## " LES GUEULES BLEUES DE GUERLÉDAN "

Projection du film de Jean-Luc Chevé

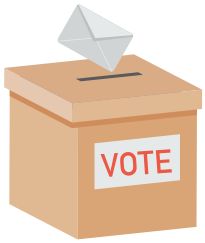
Vendredi 15 septembre à 20h30 - Espace Beausoleil

Ce film relate l'histoire méconnue des carriers de la vallée du Blavet qui a pris fin à la construction du barrage de Guerlédan à Mur de Bretagne. Il raconte la mémoire ouvrière, celle des petites gens qui ont fait la grande histoire de l'industrie en Bretagne. Le sujet entre singulièrement en résonnance avec la fin de l'exploitation des mines de Pont-Péan, une 20aine d'années auparavant.

Tarif : 5 € / En présence du réalisateur Jean-Luc Chevé / www.lesgueulesbleuesdeguerledan-lefilm.com



# CHOISISSEZ LE NOM DU FUTUR RPE




Le Relais Petite Enfance (RPE), est un service gratuit à destination des familles et des professionnels de l'accueil individuel des enfants des communes de Bruz, Laillé et Pont-Péan. Le bâtiment du futur équipement est en cours de construction à côté du groupe scolaire Lucie Aubrac et du complexe sportif Jacques Gourdais, rue de la Cave Donjean. D'ici la fin de l'année 2023, le futur RPE sera terminé. Les usagers pourront le fréquenter début 2024.

Afin d'identifier cette nouvelle structure, les élus de la commission Petite Enfance, Éducation ont travaillé sur le choix d'un nom.

Suite à l'examen d'une liste de noms proposée à ses membres, une présélection a été réalisée. Ainsi, à partir de septembre 2023, les habitants et usagers seront invités à choisir parmi trois appellations :

- **Le préau**
- **Mes premiers pas**
- **Les petits pieds**

Le sondage sera clos fin septembre et le résultat sera diffusé courant octobre.

**Comment voter ?**

Rendez-vous sur
**www.pontpean.fr**
avant le 29 septembre 2023

ENFANCE-JEUNESSE

# ACCÈS MODIFIÉ AUX SALLES DE CLASSE

Après échanges entre les enseignants, les parents et les élus, il a été convenu de modifier les accès pour les salles de classe à compter de la rentrée de septembre 2023. Pour l'école maternelle, les classes qui n'ont pas un accès direct (sauf les classes E8/E9 qui ont un escalier) seront accessibles par le hall de l'école maternelle. Pour les bâtiments A et B, il n'y aura pas de modifications par rapport à 2022/2023.




Les stationnements à privilégier sont : le parking du côté du terrain de football et le parking rue de la Cave Donjean.

Le plan d'accès est également consultable sur le portail familles du Pôle Petite Enfance, Education, Jeunesse.

ENFANCE-JEUNESSE

# ÉVOLUTION DU PORTAIL FAMILLES

Depuis 2017, le Pôle Petite Enfance, Éducation, Jeunesse s'est doté d'un portail afin de faire le lien avec les familles. À compter de la rentrée de septembre, une nouvelle version améliorée de ce portail sera mise en service.


© Gpointstudio

### LE PORTAIL FAMILLES, QU'EST-CE-QUE C'EST ?

Cet outil permet de mettre à jour les informations des familles (sans imprimer les fiches de renseignements), de procéder aux réservations des différents accueils du Pôle Petite Enfance, Éducation, Jeunesse, de consulter les factures liées au Pôle, les programmes d'activités, de transmettre des informations par mail… et pour les familles qui le souhaitent, de régler leurs factures en ligne.

### EN QUOI CE PORTAIL VA-T-IL CHANGER ?

La nouvelle version sera plus ergonomique notamment grâce à l'accès à un agenda qui permettra de mieux visualiser toutes les réservations effectuées pour les enfants et visibles sur le mois. En outre, les accès ne se feront plus par famille mais par responsable de l'enfant.

Le Pôle Petite Enfance, Éducation, Jeunesse se tient à votre disposition pour vous accompagner dans la prise en charge de cet outil.

Accédez au nouveau portail familles via ce lien : **https://pontpean.portail-familles.app/**

# COUPON SPORT, UN COUP DE POUCE POUR LA PRATIQUE SPORTIVE


© Sergei Tolmachev

Le dispositif Coupon sport du Département d'Ille-et-Vilaine a pour but d'aider les jeunes bretillien·nes âgé·es de 11 à 15 ans (né·es entre 2008 et 2012), bénéficiaires de l'Allocation de Rentrée Scolaire (A.R.S), à pratiquer une activité sportive de qualité et régulière.

Ainsi, le Département finance une partie du coût de la licence sportive et de l'adhésion à un club agréé par le Ministère des sports et affilié à l'Agence Nationale des Chèques Vacances (A.N.C.V). Le montant de cette aide, défini en fonction du coût de la licence et de l'adhésion, est de 20 € par enfant pour une licence et adhésion comprise entre 45 € et 90 € ou de 40 € par enfant si le coût global est supérieur à 91 €. Pour en bénéficier, vous devez effectuer une demande lors de l'inscription de votre enfant auprès de l'association sportive en présentant une copie de l'attestation d'A.R.S et du livret de famille ou d'une pièce d'identité. Vous bénéficierez de la réduction au moment de l'inscription auprès de l'association ou après remboursement du club par l'ANCV.

## LE SAVIEZ-VOUS ?



Peut-être vous demandez-vous à quoi sert cette installation fixée près des salles de sports ? Il s'agit d'un garage à trottinettes. Il vous suffit de vous munir d'un cadenas et vous pourrez garer votre trottinette en toute sécurité !



© Tom Florin

ENVIRONNEMENT

# AGISSONS POUR DEMAIN

## PLACE DE L'ARBRE EN VILLE : RETOUR SUR LA RÉUNION PUBLIQUE

Les arbres sont nécessaires à l'équilibre du cadre de vie en ville. Cependant, dans un contexte de dérèglement climatique, ce patrimoine vivant est désormais menacé. Afin de réfléchir collectivement à la place et à l'avenir de l'arbre à Pont-Péan, un 1er atelier-débat s'est tenu le mardi 23 mai 2023.

### UN 1ER RENDEZ-VOUS ENCOURAGEANT

Par leur participation active, les 15 Pont-Péannais·es qui ont assisté à cet atelier ont permis de récolter des idées pour ouvrir des pistes d'actions concrètes.

Après une présentation des enjeux écologiques, climatiques et biologiques de la végétalisation urbaine, les participants ont répondu à un quiz sur les arbres. Des échanges sous forme d'ateliers participatifs ont ensuite permis d'engager une réflexion autour des avantages et des inconvénients de la présence des arbres à Pont-Péan et des actions envisageables pour leur avenir sur la commune.

### POURSUIVONS LA RÉFLEXION

Dès la rentrée, l'objectif sera d'avancer avec ce groupe citoyen. Son rôle consistera à documenter les idées et les pistes sélectionnées lors d'un second atelier. L'enjeu final sera d'aboutir à des propositions concrètes (plantation, recensement, charte, communication, manifeste...), qui seront soumises au Conseil Municipal lors d'une préséance dédiée.

**Pour participer à cet atelier**
Rendez-vous à l'accueil de la Mairie ou en ligne sur **www.pontpean.fr**

## JOURNÉE MONDIALE DU NETTOYAGE DE NOTRE PLANÈTE

**Samedi 16 septembre 2023 à 14h / Place du marché**




Le World CleanUp Day est un mouvement de citoyens sans frontière qui unit le public, les entreprises, les écoles, les collectivités et les associations du monde entier autour d'une action positive et festive en ramassant des déchets qui polluent notre environnement.

La propreté est l'affaire de tous ! Le samedi 16 septembre, habitants et associations sont invités à se mobiliser. La municipalité accompagne cet événement en fournissant des gants et des sacs aux participants mais aussi en prenant en charge la collecte des déchets collectés. En France, c'est environ 170 000 personnes mobilisées en 2022 dont une trentaine de Pont-Péannais·es. 1 002 tonnes de déchets ont été ramassés dont 35 kg sur la commune.



## DISTRIBUTION GRATUITE DE COMPOSTEURS

**Samedi 21 octobre de 10h30 À 11h30 / Parking du groupe scolaire**

**Inscriptions :** https://mesbacs.rennesmetropole.fr/composteurs_lieu_retrait



© Artchvit Vongvittayamatakul

URBANISME

# PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT : UN PROJET AMBITIEUX

Adopté le 22 juin dernier par le conseil métropolitain, le nouveau projet de Programme Local de l'Habitat (PLH) vise une production de 5 000 logements par an (contre 4 000 dans le PLH précédent). Une contractualisation avec chacune des 43 communes de la Métropole est prévue au 1er trimestre 2024.

## DANS QUEL CONTEXTE EST ÉLABORÉ CE PLH ?

Notre territoire continue de voir sa population croître : d'ici 2040, Rennes Métropole pourrait accueillir près de 100 000 habitants supplémentaires. De plus, la tension sur la demande de logement social ne cesse d'augmenter : en janvier 2022, 26 000 ménages étaient en attente d'un logement social.

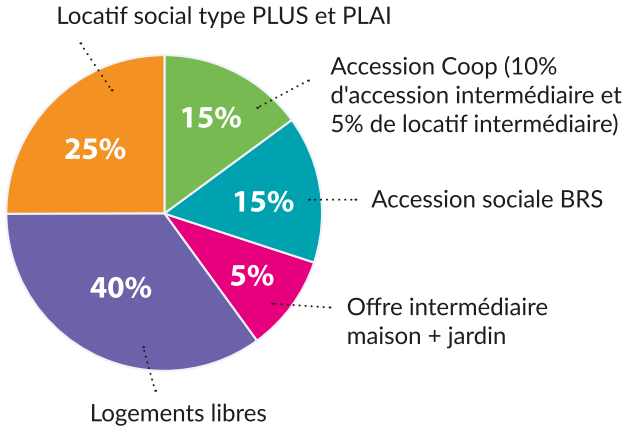
L'inflation et la hausse des taux d'intérêts accentuent les inégalités d'accès au logement avec une forte augmentation du prix des logements neufs, se répercutant aussi sur le logement ancien.

Les enjeux de transitions écologiques impliquent de produire des logements mieux isolés, utilisant des matériaux biosourcés et plus sobres dans l'utilisation du foncier. Ainsi, dans le cadre du futur PLH, Rennes Métropole va déployer un référentiel énergie bas carbone qui pourra favoriser le recyclage des matériaux et des projets expérimentaux.

## LES PRINCIPALES NOUVELLES MESURES DU PLH

- Production de 5 000 logements par an dont 1 250 logements sociaux avec un objectif défini pour chaque commune selon ses particularités
- Extension à une 20aine de communes, dont Pont-Péan, du nouveau dispositif foncier Bail Réel Solidaire (BRS) qui permet de produire des logements à un prix abordable pour des nouveaux accédants (entre 2 000€ et 2 100€/m² construit)
- Recours plus fréquent au droit de préemption pour maitriser le foncier diffus et freiner l'envolée des prix des terrains constructibles
- Limitation plus importante de l'utilisation des terres agricoles (pour tenir compte des objectifs du ZAN, Zéro Artificialisation Nette)

## LES OBJECTIFS POUR PONT-PÉAN




## LOI SRU : OÙ EN SOMMES-NOUS À PONT-PÉAN ?

Depuis décembre 2000, les communes de plus de 3 500 habitants doivent avoir un minimum de logements sociaux : 20% du parc immobilier de la commune. À Pont-Péan, ce taux était de près de 15% en 2022 (contre 8% en 2008). Une réflexion sur la création d'un contrat de mixité sociale sur la période 2023/2025 et 2026/2028 est actuellement en cours pour permettre de rattraper le retard de logements sociaux.

URBANISME

# ZAC MULTISITES, QUEL VISAGE DEMAIN POUR VOTRE COMMUNE ?

La question se pose souvent : quand démarreront les travaux de la ZAC ? Cette zone d'aménagement se situe sur trois secteurs, le centre bourg en renouvellement urbain, la Fontaine Blanche et la Bétuaudais en extension urbaine.

## DES OBJECTIFS MULTIPLES

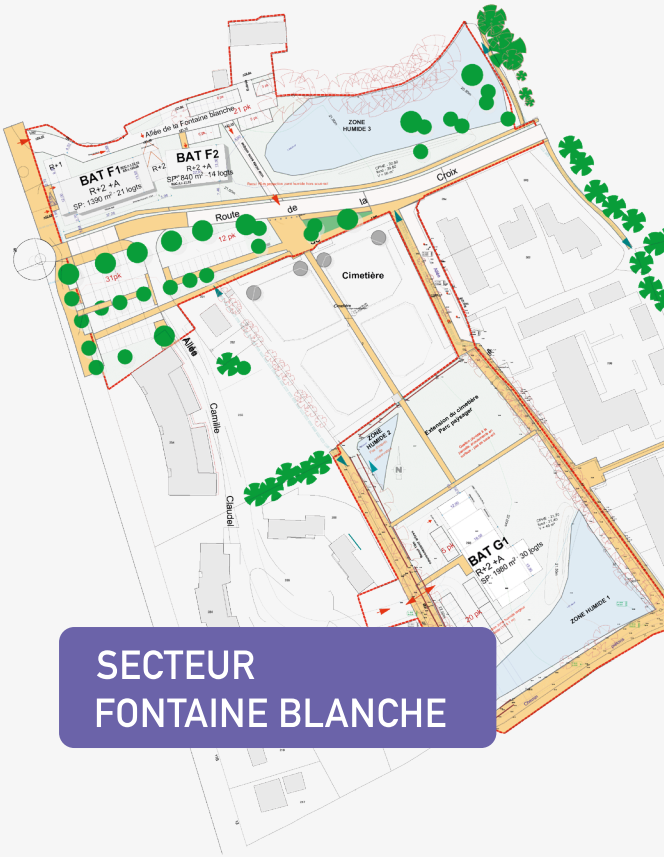
Avant d'approuver en 2016 le dossier de création, une grande concertation avait été lancée rassemblant plusieurs habitants en présence de sociologues, urbanistes et paysagistes pour définir le visage de notre commune. Les objectifs ont ainsi été listés : développer un quartier économe en foncier, économe en énergie, aux formes urbaines variées, facilitant les déplacements doux et en maintenant la trame paysagère. Le centre-ville doit pouvoir être identifié et l'axe du chemin vert requalifié en laissant place à un espace plus large offrant plus de convivialité et de stationnements pour les commerces.

## LES AVANCÉES DU PROJET

La municipalité a fait le choix de confier l'aménagement de cette ZAC à la Société Publique Locale d'Aménagement Territoires publics en 2017. Les premières acquisitions foncières dans le centre se sont étalées entre 2019 et 2020 avec une première phase de démolition rue de Tellé en 2021. La première pierre posée était celle de la résidence Ekip'âge avec une livraison en janvier 2023, offrant ainsi 36 logements adaptés aux séniors autonomes et aux personnes à mobilité réduite.

## LES FUTURES RÉALISATIONS

En parallèle, des sondages de sols pour en définir la nature sont réalisés sur le secteur Bétuaudais ainsi que des études géotechniques permettant d'aboutir à une programmation d'environ 575 logements répartis en collectifs mais aussi en individuels et 1000 m² de commerces et/ou services.




SECTEUR FONTAINE BLANCHE

## PARTICIPEZ AU PROJET !

Les habitants seront prochainement sollicités par voie électronique et en mairie via un registre concernant le projet de dossier de réalisation en lien avec l'étude d'impact.

## + D'INFOS

Vous serez informés par l'intermédiaire du site internet et en mairie.






SECTEUR BÉTUAUDAIS




SECTEUR CENTRE



# URBANISME INFOS TRAVAUX



## TROTTOIR ALLÉE DES OISEAUX

Ce trottoir n'avait jamais été clairement dessiné et cela manquait. À présent, il offre une vraie continuité piétonne sécurisée.



## VOIE DOUCE ROUTE DE NANTES

Libérée de ses poteaux, cette voie est maintenant plus accessible aux vélos et moins dangereuse.



## CRÉATION D'UNE VOIE VERTE - RD36

Une nouvelle voie reservée aux piétons et vélos reliera bientôt les hameaux des Landelles et le lieu-dit la Croix. Les travaux se poursuivront jusqu'au vendredi 29 septembre 2023. Des déviations sont mises en place par le service métropolitain de voirie durant chaque phase de travaux.



## CHEMINEMENT DOUX AU TELLÉ

Le chemin passant derrière le terrain du Sprint cross a été entièrement repris suite aux travaux de reméandrement du ruisseau. Ces travaux permettent ainsi une circulation plus aisée pour les randonneurs.



## RELAIS PETITE ENFANCE (RPE)

Les travaux avancent pour le futur équipement. L'ossature bois du bâtiment sera prochainement achevée. La livraison du Relais Petite Enfance est prévue à la fin de l'année 2023.

MOBILITÉ

# ET SI ON CHANGEAIT...
# DE MODE DE TRANSPORT ?

Transports en commun, trajets partagés, vélo, marche à pied... Les offres de mobilité à Pont-Péan ont changé pour devenir plus propres, plus économiques et plus performantes.

## L'ABANDON
## DE LA VOITURE " SOLO "

Rennes Métropole et la Région Bretagne vous donnent les moyens d'opter pour des modes de déplacement plus respectueux de notre environnement, plus sûrs et plus efficaces.

### REJOINDRE RENNES EN BUS, C'EST RAPIDE

L'ouverture de la voie rapide sur la RN137 permet au bus n°79 de rejoindre Henri Fréville en 15 min, même pendant les embouteillages du matin.

**https://www.star.fr/se-deplacer/bus-metro/ligne/79**

### REJOINDRE RENNES À VÉLO, C'EST PLUS SÛR

Avec l'ouverture du Réseau Express Vélo entre Chartres-de-Bretagne et Rennes, reliez Pont-Péan et Rennes en moins de 30 mn sur plus de 8 km de voies sécurisées !

## 2 APPLICATIONS
## DE COVOITURAGE



### COVOIT'STAR

L'application sur Rennes et sa métropole pour bouger facilement et gagner des points fidélité :

- Conducteurs : proposez les places inoccupées de votre voiture / Vos trajets sont primés sous forme de points fidélité STAR sur votre carte KorriGo
- Passagers : visualisez en temps réel les places disponibles près de votre localisation ou en organisant vos trajets à l'avance / Vos trajets sont gratuits !

### OUESTGO

Plateforme publique, elle met en relation les covoitureurs qui veulent organiser leurs trajets pour aller au travail ou pour se rendre à un événement sur le Grand Ouest.



## MAISON DU VÉLO MOBILE

**Mercredi 30 août 2023 de 14h à 18h**
**Place du marché**

Près de la moitié des déplacements en ville font moins de 3 km et sont pourtant réalisés à 67% en voiture. Un coût environnemental mais aussi social que l'on estime à environ 5 000 €/an/ménage pour une voiture. Le bus aménagé de la Maison du Vélo Mobile vous accompagne pour développer l'usage du vélo comme alternative à la voiture : abonnement et renseignements STAR, vélo en location longue durée, démonstrations, marquage de vélo, ateliers d'auto-réparation et d'apprentissage de la mécanique, vélo école pour réapprendre à pédaler en sécurité...



## VOIE DOUCE PLUS CYCLABLE
## ROUTE DE NANTES

**" Parlons vélo " sam. 23 sept. 2023 à 10h**
**Monument du souvenir**

Les propositions formulées lors de l'Atelier Citoyens Mobilités ont donné lieu à de 1ères actions en faveur des cyclistes. Les nouveaux usages (vélos électriques, vélos cargo, vélotaf, transport d'enfants...) posent de nouvelles questions sur la mobilité des Pont-Péannais et les infrastructures existantes. L'association Rayons d'action organise une balade à vélo le 23 septembre pour recueillir les commentaires des cyclistes au quotidien et les freins au développement des mobilités douces sur la commune.

DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

# BUDGET PARTICIPATIF 2023-2024

## La seconde édition à Pont-Péan



### BUDGET PARTICIPATIF, C'EST QUOI ?

Le Budget participatif est un moyen concret de vous donner du pouvoir d'agir. Vous avez une idée pour la Ville ou votre quartier ? Proposez-la ! Elle pourra être soumise au vote des Pont-Péannais-es. Une fois les projets lauréats connus, vous serez associé-es à toutes les étapes, de la conception à l'inauguration.

Pour cette 2ème édition, des nouveautés : le budget passe de 10 000 € à 20 000 € et il aura lieu tous les deux ans. ***Lancez vous, c'est votre budget !***

#### Qui peut proposer un projet / une idée ?

Toute association, tout collectif, toute personne habitante de la commune sans limite d'âge.

#### Une idée suffit ou dois-je proposer un projet abouti ?

Votre idée doit relever du budget d'investissement, être d'intérêt collectif et être localisée à Pont-Péan. Un forum des idées sera organisé le samedi 14 octobre pour vous aider à bien définir votre projet. Techniciens de la commune, membres du Conseil Participatif et élus seront présents pour vous accompagner dans cette démarche.

#### Qui peut voter ?

Dès septembre, les idées proposées et validées par le comité de suivi seront présentées sur le site internet **www.pont-pean.fr**

Au mois de février 2024, lors du vote, tous-tes les Pont-Péanais-es sans limite d'âge seront invité-es à décider des projets de demain.

### LES GRANDES ÉTAPES DU BUDGET PARTICIPATIF

**Étape 1 : Proposez votre idée**

**Du 1er septembre au 31 octobre 2023**

Directement en ligne sur **www.pont-pean.fr** ou en vous rendant à la Mairie.

**Étape 2 : Forum des idées**

**Samedi 14 octobre de 10h30 à 12h30**

Profitez de l'atelier des idées pour rencontrer les membres du comité de suivi.

**Étape 3 : Pré-sélection (analyse et recevabilité)**

**Jusqu'au 20 décembre 2023**

Analyse technique et financière des projets réalisée par le comité de suivi et validation par le Conseil Participatif.

**Étape 4 : Vote des habitants**

**Du 1er au 29 février**

Pont-Péannais-es, votez pour les projets qui feront Pont-Péan demain !

**Étape 5 : Annonce des lauréats**

**Vendredi 1er mars à 18h30**

Une fois les projets lauréats connus, ils seront réalisés par les équipes (porteur-eus-es de projet + comité de suivi).




**Déposez votre projet sur pontpean.fr**
**rubrique La Ville > Budget participatif**
**ou rendez-vous à l'accueil de la Mairie**

*Flashez-moi*

# FOIRE AUX QUESTIONS

## QUE VA DEVENIR MON IDÉE APRÈS L'AVOIR DÉPOSÉE ?

Le Conseil Participatif vérifie que votre idée est recevable au regard des critères du règlement. Si c'est le cas, le Comité de suivi procède à l'analyse de faisabilité. Après avoir pris contact avec vous si besoin, il étudie les aspects techniques, financiers et juridiques de votre projet.

Si cette analyse est concluante, votre projet pourra être soumis au vote des Pont-Péannais.

## FAUT-IL QUE MON IDÉE SOIT PRÉCISÉMENT CHIFFRÉE ?

Non, mais il préférable d'avoir pensé à tous ses aspects. Samedi 14 octobre, le comité de suivi organise un Forum des idées vous permettant de confronter votre projet aux contraintes matérielles et humaines de la commune.

## COMMENT SE DÉROULERA LA COMMUNICATION DES PROJETS ?

Les campagnes sont menées par les porteurs de projets eux-mêmes. Un kit de communication sera remis à chaque porteur de projet dont le projet aura été validé par le Comité de suivi. La commune s'engage à publier un résumé des projets sur le bulletin communal début 2024.

## QUI MET EN OEUVRE LES PROJETS LAURÉATS ?

Tous les projets retenus par les habitants seront réalisés par la commune ou par un prestataire externe. Chaque porteur de projet sera accompagné par un membre du Comité de suivi pour être informé de l'état d'avancement de la réalisation.

## COMMENT SE FERA LA SÉLECTION DES LAURÉATS ?

Les projets lauréats seront sélectionnés en fonction du nombre de votes obtenus et jusqu'à consommation complète de l'enveloppe budgétaire de 20 000 €. Chaque votant s'exprimera pour sélectionner les 3 projets de leur choix.

## DE QUI EST COMPOSÉ LE COMITÉ DE SUIVI DU BUDGET PARTICIPATIF ?

Il est composé du Maire, d'élus de la Commission Démocratie Locale, de la DGS et du responsable des services techniques (désignés par le Maire comme référents « Services » pour la Démocratie Locale) et de la responsable de la communication. Ils peuvent faire appel, si besoin, aux différents services compétents de la municipalité pour expertiser les projets.

# PARTICIPEZ AU NOUVEAU
## CONSEIL PARTICIPATIF 2023-2025

Le 1er Conseil Participatif est arrivé au bout de son mandat en mai 2023. La municipalité relance un appel aux volontaires pour un nouveau mandat de 2 ans. De nouvelles missions seront confiées aux participants ainsi qu'un budget dédié aux initiatives citoyennes d'un montant de 2 500 €.

**Un grand merci aux participants de la 1ère édition**

Cette aventure a permis l'émergence de propositions en Conseil municipal et d'actions concrètes à travers l'animation d'ateliers citoyens sur la solidarité, la mobilité, la biodiversité.

**Le Conseil participatif sera composé de 3 collèges :**

- 1er collège : personnes tirées au sort sur les listes électorales
- 2ème collège : habitants volontaires ayant répondu à l'appel à candidature diffusé depuis mai 2023
- 3ème collège : 2 élus de la Commission Démocratie Locale

**Les missions de ce Conseil Participatif seront de :**

- Définir les modalités d'organisation du Conseil Participatif
- Valider les projets déposés dans le cadre du budget participatif 2023-2024
- Piloter le Fond d'Initiatives Citoyennes pour attribuer un budget aux projets citoyens / collectifs / associatifs entrants dans une démarche participative
- Saisir le Conseil municipal en préséance sur les sujets ayant fait l'objet d'une concertation, d'une étude, d'une enquête avec les habitants

### INTÉRESSÉ(E) ?

**Laissez votre contact à l'accueil de la mairie ou rendez-vous sur le site www.pontpean.fr**

Rubrique Budget Participatif > Participez au Conseil Participatif

MÉDIATHÈQUE

# DU CÔTÉ DE LA MÉDIATHÈQUE

## PROGRAMME DES ANIMATIONS

### 2ÈME ÉDITION DU CONCOURS DE NOUVELLES DU RÉSEAU BLOPS

**DU LUNDI 25 SEPTEMBRE 2023**
**AU DIMANCHE 28 JANVIER 2024**

Cette année, le concours de nouvelles organisé par les médiathèques du réseau BLOPS aura pour thème : " Secret(s) ". Une remise de prix récompensera les lauréat(e)s en mars 2024.

*Tout public à partir de 8 ans - Gratuit / Sur inscription*
*Conditions de participation : www.mediathequepontpean.fr*



### MASCULINITÉ OU LA QUESTION DU GENRE

**DU MARDI 29 AOÛT 2023**
**AU SAMEDI 30 SEPTEMBRE 2023**

Venez découvrir une exposition autour du genre et une sélection d'ouvrages/films sur la question de la figure masculine, son évolution et parfois ses dérives (en lien avec la programmation de l'espace Beausoleil).

LES PETITS LECTEURS
LECTURES ANIMÉES DESTINÉES AUX ENFANTS

**SAMEDI 14 OCTOBRE**
**& SAMEDI 18 NOVEMBRE DE 10H À 10H30**

*Gratuit / Sur inscription*



### LES MOIS DU NUMÉRIQUE

La médiathèque se met à la page en version 2.0

**D'OCTOBRE À NOVEMBRE**

Avec la designeuse Julie Stephen Chheng et son kit Uramodo, vous partirez à la chasse aux Tanukis, des esprits de la nature japonaise ; ces malicieux petits animaux seront cachés un peu partout dans la médiathèque, il vous faudra les débusquer et les flasher !

#### Ateliers coloriages animés

**24/10 ou 15/11 de 14h à 15h30**
*Sur inscription*

À l'aide d'un peu de magie, les plus jeunes animeront leurs coloriages pour les transformer en un court dessin animé.

#### Ateliers Tanukis

**31/10 ou 08/11 de 14h à 15h30**
*Sur inscription*

Les enfants donneront vie aux Tanukis grâce à la réalité augmentée.

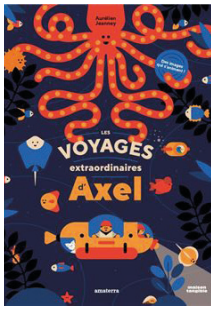
#### Stand des M

**22/11 - matinée**

Venez à la rencontre des animateurs du réseau des médiathèques de Rennes Métropole et redécouvrez l'ensemble des ressources en ligne dont vous disposez via votre abonnement.

**PROGRAMME 2023/2024**
À retrouver sur
**www.mediathequepontpean.fr**
et en version papier à la médiathèque

# COUPS DE CŒUR À RETROUVER À LA MÉDIATHÈQUE



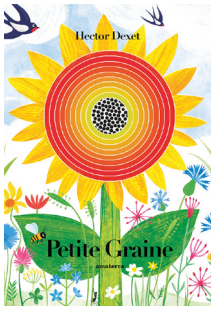

## Les voyages extraordinaires d'Axel

De Aurélien Jeanney - Éditions Amaterra

À partir de 6 ans

Dans ce beau documentaire en réalité augmentée, Axel, un jeune aventurier, nous fait découvrir différents univers : l'espace, la mer, la ville. Grâce à l'application, survolez les pages avec votre téléphone, tout prend alors vie comme par magie !

D'autres documents en réalité augmentée sont à retrouver à la médiathèque.

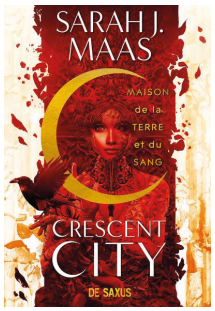



## Petite graine

De Hector Dexet - Éditions Amaterra

À partir de 1 an

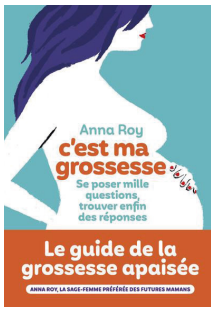
Un très bel album pour connaître le parcours de vie d'une graine de tournesol. Avec ses couleurs chaudes et ses multiples flaps, petits et grands voyagent dans les saisons, la faune et la flore. À lire et relire sans modération !




## Crescent city - Tome 1 : Maison de la terre et du sang

De Sarah J. Maas - Éditions De Saxus / Éditions J'ai Lu

Avec ce premier tome, plongez dans une série d'urban fantasy addictive. Bryce, une jeune femme mi-fae, mi-humaine, se retrouve à enquêter au côté de Hunt, un mystérieux ange déchu. En effet, une série de meurtres frappe la ville, ébranlant ses fondations et perturbant l'équilibre des pouvoirs. Entre conflits inter-espèces, tension amoureuse et rebondissements, ce livre young-adult saura vous tenir en haleine !




## C'est ma grossessse

De Anna Roy - Éditions de l'Iconoclaste

Retrouvez tout un ensemble de documents pour vous accompagner dans vos premiers pas de parents. De la préparation à l'accouchement, à la gestion du post-partum ou à la mise en place de la diversification alimentaire, la médiathèque vous accompagne dans l'avant, le pendant et l'après grossesse.

**L'inscription à la médiathèque est gratuite**

**HORAIRES * :**

- Mardi et jeudi : 16h30-18h30
- Mercredi : 10h-12h / 14h-18h30
- Samedi : 10h-12h30

**MÉDIATHÈQUE**
municipale de Pont-Péan

18, route de Nantes - 35131 Pont-Péan
02 99 52 80 53 - mediatheque@pontpean.bzh
**www.mediathequepontpean.fr**

** La médiathèque sera exceptionnellement fermée du 26/09 au 30/09*

ESPACE BEAUSOLEIL

# SAISON CULTURELLE
## 2023-2024

© Pikisuperstar

Impatient(e) de connaître les prochains spectacles de l'espace Beausoleil ? Retrouvez le programme complet de la nouvelle saison culturelle dans votre boîte aux lettres et sur **www.espacebeausoleil.fr**.
Découvrez déjà ici les spectacles de septembre !

## OUVERTURE 1, 2, 3, SAISONS !
### PONT-PÉAN / LAILLÉ / CHARTRES-DE-BRETAGNE




**LE BAL DES OISEAUX**
**CIE ENGRENAGE[S]**
*BAL FESTIF ET COSTUMÉ*
**VENDREDI 22 SEPTEMBRE / 20H**

Les communes de Pont-Péan, Laillé et Chartres-de-Bretagne s'associent pour ouvrir leurs saisons. Dans un décor de jungle convivial et chaleureux, Le Bal des Oiseaux vous invite à faire un pas de côté vers un ailleurs musical et costumé. Le public pourra, à sa guise, parader, danser, guidé par les rythmes chauds et endiablés de la musique Exotica et par un maître de cérémonie à la fois meneur de danse et diva. Un moment pour célébrer le collectif et se sentir ensemble !

*Tout public - Gratuit*
*Entrée libre sans réservation avec jauge limitée*
*Buvette et foodtruck sur place*

## SORTIE DE RÉSIDENCE

Les artistes en création à l'espace Beausoleil vous ouvrent les portes de leurs répétitions pour partager avec vous une étape de leur travail.




**BACKLASH**
**LE GROUPE VERTIGO**
*THÉÂTRE*
**JEUDI 7 SEPTEMBRE / 19H**

Danny, un type lambda et un brin frustré, tombe un jour sur les vidéos d'un certain Angry Alan, qui défend les droits des Hommes, et met le doigt dans un engrenage...

*Tout public - Gratuit / Entrée libre*

**@pontpeanEB** **espacebeausoleil**

**Inscrivez-vous à la newsletter :**
**espacebeausoleil@pontpean.bzh**

COUP DOUBLE

Devenez adhérent à l'espace Beausoleil et au Pôle Sud et bénéficiez d'une réduction de 10 € sur le tarif A, de 7 € sur le tarif B et de 4 € sur le tarif C, valable dans les 2 salles pour toute la saison culturelle.

**COÛT DE L'ADHÉSION : 15 €**

VIE ÉCONOMIQUE

# L'ACTUALITÉ
## DES ENTREPRISES ET COMMERCES

## DU GRAIN AU PÉTRIN
### De la fourche à la fourchette

**FÊTE À LA FERME : 15 septembre 2023**
Visite ateliers & marché de produits locaux



Paysans boulangers galetiers, Manon et Pierre-Yves Héluard produisent du sarrasin et du blé. Moulus à la ferme de la Maussonnière à Pont-Péan, le sarrasin est transformé en galette et le blé en pain au levain. Ces artisans proposent des produits de qualité en travaillant dans le respect de l'environnement, en agriculture biologique et en favorisant la biodiversité. Cette qualité, vous la retrouverez en dégustant les galettes de Pierre-Yves, récompensées par une médaille d'argent au concours national de Pipriac 2022.

**+ D'INFOS**

- Vente à la ferme de la Touche Audienne : Mardis et vendredis > 16h à 19h
- Possibilité de commander des paniers à l'avance sur : www.maboutiquefermiere.fr/agricool
- Site internet : www.dugrainaupetrin.fr

## CRÈCHE LES PTIBOO
### Un nouvel accueil pour les petits Pont-Péannais

Les ptiboo micro-crèche

Depuis mai 2023, la micro crèche Les Ptiboo a ouvert sa 2ème structure à Pont-Péan. Composée de professionnelles, l'équipe accueille 12 enfants du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30. Le projet pédagogique est axé autour de l'éveil aux langues, notamment l'anglais et la langue des signes.

**+ D'INFOS ET INSCRIPTIONS**

27, route de Nantes - Pont-Péan
02 99 65 33 08 / contact@lesptiboo.fr
- Site internet : lesptiboo.fr
- Instagram : microcrechelesptiboo

## SWISSLIFE
### Des solutions assurance et gestion de patrimoine



Habitant de Pont-Péan depuis 2017, Ludovic Granier s'est lancé dans une activité de conseil depuis septembre 2022. Représentant de la société SwissLife sur le secteur sud de Rennes, il propose son expertise en protection sociale et en gestion de patrimoine (préparation à la retraite solution PER, prévoyance, complémentaire santé, placements financiers, assurance vie,...). Ce professionnel offre d'ores et déjà un bilan retraite gratuit ! N'hésitez pas à prendre rendez-vous !

**+ D'INFOS**

Ludovic Granier - Conseiller commercial
6, allée du Château Cochard - Pont-Péan
06 61 88 43 53 / ludovic.granier@swisslife.fr



ASSOCIATIONS

# ELLES FONT BOUGER
## PONT-PÉAN

## FORUM DES ASSOCIATIONS ET DU BÉNÉVOLAT

Venez à la rencontre des associations Pont-Péannaises !

**Samedi 2 septembre 2023 de 10h à 15h / Au complexe sportif Jacques Gourdais**

Événement organisé par la municipalité




Le Forum des Associations et du Bénévolat est de retour ! Rendez-vous le 2 septembre au complexe sportif Jacques Gourdais pour cette grande fête associative !

Ce forum, c'est l'occasion de rencontrer les membres des associations, de trouver de nouvelles activités pour la rentrée et, pourquoi pas, de s'engager en tant que bénévole. Sport, culture, solidarité, animation, emploi, famille,... près de 50 associations seront réunies en un même lieu pour vous présenter leurs activités et prendre les inscriptions pour la saison 2023-2024.

Gratuit et ouvert à tous, l'événement vous permettra de passer un moment convivial, d'échange et de partage. Seul(e), entre amis ou en famille, cette sortie vous fera également (re)découvrir la richesse du paysage associatif Pont-Péannais.

## BÉNÉVOLAT & DÉMOCRATIE LOCALE

### Un stand Bénévolat lors du Forum des Associations



Vous avez envie de vous sentir utile pour le bien commun, vous voulez faire quelques chose pour les autres ou vous investir pour dynamiser et/ou développer une activité ? Bénévolat, démocratie participative, les moyens d'actions ne manquent pas pour vous engager dans la vie de la commune ! Le bénévolat génère de nombreux bienfaits pour la personne qui donne de son temps. Entre autres, il permet de se connecter aux autres et apporte de l'épanouissement dans notre vie. Profitez du Forum des Associations pour vous renseigner auprès du stand dédié !

# LES ARTS MANIAQUES

## Soirées caritatives à l'espace Beausoleil

▪ **Vendredi 6 octobre à 20h45 :**
**" Barre-toi " - Cie Le 4ème Écho**
▪ **Samedi 7 octobre à 20h45 :**
**"Ardèle et les torréadors " - Cie Les Arts Maniaques**




Lors du plan social de 2006-2007 à l'usine La Barre-Thomas à Rennes, près de 600 personnes ont été licenciées par la filiale de Citroën. Et ce sont 13 témoignages d'anciens salariés que relate le livre " Barre-toi ", et qui seront mis en vie par la compagnie Le 4ème Écho à l'EB le 6 octobre.

Dominique Huet, habitant de Pont-Péan, a vécu ces événements de près. Technicien à l'usine de 1983 à 1986, puis formateur pendant 10 ans, il adhère au syndicat CFTC en 2000 et devient militant actif. Avec ses collègues syndiqués, il participe activement aux différentes négociations de direction qui mènent aux plans de licenciement. Ils emmènent et dénoncent Citroën aux prud'hommes pour licenciement « abusif » et gagnent le procès mais ce n'est pas sans douleur et sans tristesse. Dominique fait partie du wagon de licenciement en 2006. « Barre-toi » c'est une expression violente qui laisse penser que tu n'es « rien », que tu ne sers à « rien ». Aller voir cette pièce, c'est rendre hommage à ceux qui ne se laissent pas « abattre ». C'est réfléchir à la dureté du monde du travail et c'est se rendre compte que la lutte réside dans le collectif.

**Tous les bénéfices de ces deux soirées seront reversés à des associations qui luttent contre l'exclusion.**

Les soirées caritatives organisées par Les Arts Maniaques depuis 2007 ont permis de récolter 15 000 € qui ont d'ores et déjà pu profiter à de nombreuses associations (Les petits doudous, Ligue contre le cancer, orphelinat du Burkina Faso,...).

**PRATIQUE**
- Tarifs 1 spectacle : 8 € / - de 12 ans > 5 €
- Tarifs 2 spectacles : 14 € / - de 12 ans > 8 €
- Réservations : 06 44 81 75 96 / arts.maniaques@laposte.net
  www.lesartsmaniaques.fr

# PORTRAIT

## Rencontre avec Pipo



Le président des Arts Maniaques, Jean-Claude Guillet, vous le connaissez peut-être mieux sous le nom de Pipo.

Pipo c'est un clown. Dès petit (de par la taille et par l'âge), il savait se démarquer auprès de ses camarades en faisant « rire » ! Il propose d'ailleurs des ateliers clown pendant lesquels la consigne est « trouver son clown ! ».

Pipo aide et aime les autres. Il s'appuie sur sa formation et ses expériences théâtrales pour accompagner sa troupe, l'aider à prendre confiance, à trouver son cadre et à être rigoureuse. Il explique qu'aux Arts Maniaques, « on fait du théâtre amateur avec l'ambition de travailler comme des pros » et préfère parler d'acteurs « non-professionnels » que de comédiens amateurs.

Pipo, c'est aussi un auteur. Il a écrit 43 pièces qui sont publiées et jouées en France et à l'international (Corée, Canada,…) : « Allons-Y », « Feu moi-même », « Jusqu'ici tout allait bien »,…

# LE ROI GRENOUILLE

## 20 bougies pour l'association !



La 20ème année du théâtre du Roi Grenouille s'est achevée en juin dernier lors de son Assemblée Générale. Ce fut l'occasion de tirer un bilan très positif avec un record de spectateurs pour les représentations des adultes et des jeunes adolescents en 1ère partie en avril 2023. Le spectacle des enfants en juin a également été une belle réussite, les scénettes présentées ont remporté un réel succès. L'association remercie Béatrice, leur animatrice. L'appel lancé pour renforcer l'implication des parents a été partiellement entendu et a permis l'intégration d'une nouvelle secrétaire au sein du Bureau et de nouveaux bénévoles dans l'équipe. La saison 2023 débutera à compter du 19 septembre pour les enfants. Les ateliers durent 1h et ont lieu le mardi ou le vendredi en fonction de l'âge.

**RENSEIGNEMENTS ET ADHÉSIONS**
leroigrenouille-pontpean@sfr.fr
theatreleroigrenouille.wordpress.com

---

# CERCLE CELTIQUE KELC'H AL LANN

## De jolies participations passées et à venir



Le groupe enfants a présenté son spectacle comme les adultes : pour la fête de la Bretagne en mai et aux Tombées de la Nuit lors des Mercredis du Thabor en juillet. Les enfants ont ainsi participé à Place aux Garçailles, manifestation spécifiquement dédiée à l'ensemble des groupes enfants d'Ille-et-Vilaine en juin. L'association est très fière de leur prestation.

Le spectacle Perce Neige du groupe adultes a continué sa route pour le Kementu à Saint-Malo lors du festival Folklores du Monde en juillet et se poursuit en septembre pour la fête de la chasse à Loutehel, la grande fête de la galette à Pipriac ainsi que pour une animation au colloque européen de l'Inrae aux Jacobins.

Le groupe Loisir sera renouvelé l'an prochain (tous niveaux, débutants inclus).

**RENSEIGNEMENTS ET ADHÉSIONS**
06 21 41 76 53 / kelchallann@gmail.com / http://kelchallann.free.fr

# ATELIER DE CRÉATIVITÉS DE PONT-PÉAN

## Du changement pour la section Art Floral



Les adhérentes de l'Atelier de créativités de Pont-Péan se sont réunies vendredi 23 juin autour de Thérèse Hardy, animatrice Art floral, qui cesse son activité. Depuis 15 ans, un vendredi par mois, elle réalisait, avec les adhérentes, de magnifiques compositions à base de fleurs fraîches ou séchées, de feuillage, de branchage, d'herbe et de tout autre élément. Les cours se passaient dans une ambiance conviviale et attentionnée. Marcela Domain, créatrice florale, la remplacera en septembre 2023.

L'Atelier de créativités, outre la section Art Floral, offre diverses activités : couture, peinture, loisirs créatifs adultes et enfants et couture enfant. Cette dernière section connaît un vif succès auprès des enfants qui apprennent à coudre à la machine.

**RENSEIGNEMENTS ET ADHÉSIONS**
atelier.creativites@gmail.com

---

# UNC PONT-PÉAN

## Retour sur les événements 2023

Le 1er semestre 2023 a été riche en événements pour l'UNC Pont-Péan. En effet, l'association organisait son premier super loto animé par JCO Animation ! Un vrai succès, c'était salle comble à l'espace Beausoleil et l'association est fière d'avoir réussi ce challenge ! Forts de cette belle expérience, l'opération sera renouvelée le 10 mars 2024, à vos agendas !







Quant à l'assemblée générale, elle s'est déroulée en présence d'une quarantaine d'adhérents, suivie d'un pot de l'amitié.

La cérémonie du 8 mai a réuni de nombreux Pont-Péannais et particulièrement des enfants venus chanter la Marseillaise. Lors de la cérémonie, le diplôme et l'insigne porte drapeau ont été remis à André Chemin par Mme Agnès Guillet, adjointe au maire de Pont-Péan. Au cours du vin d'honneur organisé par la mairie, le président a remis la médaille de bronze du mérite de l'UNC à Paul Vadaine, Yves Hamon et à Marie-France Soulet. Le Président a également remis un diplôme de commémoration en souvenir de cet évènement aux enfants ayant participé à la cérémonie

Le prochain moment de convivialité est prévu le samedi 3 juin avec le traditionnel méchoui qui aura lieu au Tellé. L'association remercie tous les membres bénévoles qui permettent la réussite de ses actions.

# COMITÉ DE JUMELAGE

## Une association dynamique et ouverte à tous



Cette année, le Comité de Jumelage a élaboré et signé une convention avec la municipalité pour définir ses missions. L'association a également relancé la communication avec notre ville jumelle Irlandaise Muine Bheag et est actuellement à la recherche d'une autre commune jumelle - en Espagne cette fois - suite au sondage auprès des Pont-Péannais.

Diverses animations ont été organisées en 2023 :

▪ Des séances de conversation en anglais « Let's talk together » animées par Alain : mieux qu'un « cours », ces séances permettent aux participants d'oser parler et de converser naturellement en anglais, sans appréhension. L'ambiance est détendue et conviviale, le but étant que chacun se sente à l'aise pour s'exprimer, quel que soit son niveau.

▪ L'Apéro du Monde le 14 mai : le groupe Les Transatlanticks a animé le repas (une somptueuse paëlla préparée par Le bonheur est dans la poêle) et Rocio a fait une démonstration de flamenco.

D'autres animations sont déjà en projet pour l'année à venir, en particulier un loto le 12 novembre 2023 à l'espace Beausoleil, la Saint Patrick le 16 mars 2024 et la deuxième édition de l'Apéro du Monde le 4 mai 2024.

**RENSEIGNEMENTS ET ADHÉSIONS**
Adhésion familiale : 10€
comitedejumelage.pontpean@gmail.com

---

# MUSIQUE RIVE SUD

## Le Parcours Horizon pour les personnes en situation de handicap

À la rentrée de septembre 2023, l'école de musique Rive Sud met en place un parcours d'enseignement adapté aux personnes en situation de handicap souhaitant pratiquer la musique. Les pratiques et cours disponibles de ce parcours sont la flûte traversière, le piano, la trompette, la flûte à bec et le chant.



Vous souhaitez en savoir plus ou vous inscrire au Parcours Horizon ? Une seule condition : être inscrit.e à la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH) et prendre rendez-vous avec l'enseignante référente handicap et accessibilité, Madame Texane Harre, afin d'établir un plan pédagogique et d'identifier le parcours et la discipline qui vous correspondront le mieux.

**RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS**
horizon@musique-rivesud.fr
www.musique-rivesud.fr

# ASSOCIATION PONTPÉANNAISE DE BADMINTON



L'APB est une association de badminton en loisir/détente uniquement, « qui privilégie convivialité, bienveillance et bonne humeur ». L'association n'est pas affiliée à la fédération et il n'y a pas d'encadrant spécifique. Si la majorité des pratiquants sont des adultes, le créneau du samedi matin de 10h à 12h peut accueillir une vingtaine d'enfants, âgés de 10 à 16 ans. Malheureusement, ces jeunes n'auront plus d'encadrant bénévole la saison prochaine. Aussi, l'association de badminton fait appel à toute personne, bénévole de préférence, pour encadrer les enfants, à raison d'1h15 par semaine. Elle recherche une personne qui n'a pas obligatoirement de diplôme, mais qui a pratiqué ou qui pratique ce sport. L'entraînement a lieu le samedi de 11h à 12h, uniquement pendant la période scolaire (créneau réservé aux enfants de 10 à 16 ans).

**TARIFS**

▪ **Réinscription :** 10 € par enfant (de 10 à 16 ans) et 20 € par adulte

Les nouveaux adhérents pourront venir découvrir l'association en venant jouer sur quelques séances découverte à partir du lundi 28 août de 18h30 à 22h30 et le jeudi 31 août de 20h30 à 22h30.

▪ Pour les **nouveaux adhérents**, le tarif sera :

Pour les adultes 30 € et pour les enfants (de 10 à 16 ans) 20 €.

Les nouveaux adhérents seront placés sur liste d'attente jusqu'au Forum des Associations car la priorité sera donnée aux adhérents souhaitant se réinscrire.

**HORAIRES**

À partir du lundi 4 septembre 2023, les différents créneaux de jeu seront les suivants (salle des sports Jacques Gourdais) :

▪ Lundi : 18h30-22h30 / Mardi : 21h-23h / Jeudi : 20h30-22h30

▪ Samedi : 11h-12h (créneau réservé aux enfants à partir de 10 ans) - Pour ce créneau, l'activité sportive est encadrée par un bénévole ou un membre de l'association / 12h-13h (enfants/parents).

**RENSEIGNEMENTS ET ADHÉSIONS**
06 89 58 46 83 / secretaire@apb35.fr

# ESPÉRANCE CHARTRES DE BRETAGNE HANDBALL

L'Espérance Chartres de Bretagne Handball accueille des joueurs et joueuses de tous niveaux, du baby-hand aux loisirs, dans une ambiance familiale et conviviale. Pour la reprise, l'ECBH propose des séances d'essais pour découvrir les entrainements et les équipes !



**RENSEIGNEMENTS ET ADHÉSIONS**
presidence.ecbh@gmail.com
www.ecbh35.com

# GALERIE / RETOUR EN IMAGES



### À LA DÉCOUVERTE DE LA BRETAGNE !

Danse, musique, langue et histoires bretonnes, réalisation d'une fresque, balade contée, jeux de bois bretons... de mars à juin c'était thème Bretagne pour les enfants de l'école maternelle !



### NOUVELLES BOÎTES À LIVRES ET À JOUETS

2 nouvelles boîtes à livres et à jeux ont été installées par le SEL Pont-Péannais. On en compte désormais 6 sur la commune. Emplacements à découvrir sur **www.pontpean.fr**



### SPECTACLE D'IMPROVISATION

Le 10/06, le spectacle de fin d'année organisé par l'association Les Barbouilles a remporté un vif succès.



### BALADE CONTÉE

Le 23/06, une 40aine de Pont-Péannais ont profité de la balade contée organisée par l'association Randonnée Pédestre en partenariat avec la commune. La conteuse Jessica Moulinet a animé ce parcours de 5 km.



### MINE EN FÊTE

Le Comité des fêtes a proposé aux habitants un barbecue géant, un bal populaire, des jeux de piste et un feu d'artifice dans le cadre de la fête de la mine du 24/06.



### RANDOXYGÈNE

Vous étiez 500 sur la 22ème Randoxygène organisée par l'association Véloxygène le 25/06.



### FÊTE DE L'ÉCOLE

Une belle kermesse organisée par l'APE le 30/06 ! Des stands de jeux, de maquillage, des lots à gagner et de la restauration qui ont fait le bonheur des enfants et des parents !



### VISITE DE QUARTIER

Les habitants du secteur La Gibotière - rue du Canal ont eu l'occasion de rencontrer les élus lors d'une visite de leur quartier le 10/07. Prochaine visite prévue en fin d'année secteur Luzard tranche n°2.



### MERCI CHRISTIANE ET JOËLLE !

Bénévoles à la banque alimentaire, Christiane Rétho et Joëlle Caillibot tournent la page du " Panier solidaire ". Durant plusieurs années, elles ont été au service des autres, avec discrétion et sans jugement.

## MAIRIE

**MAIRIE**
2, avenue du Chemin Vert
02 99 52 41 70 - mairie@pontpean.bzh
**www.pontpean.fr**
Lundi, Mardi, Jeudi : 14h - 17h30
Mercredi : 10h - 12h / 14h - 17h30
Vendredi : 10h - 12h / 14h - 17h30
Samedi : 09h - 12h
**En cas d'urgence le week-end l'adjoint.e d'astreinte est joignable au 06 76 87 77 00**

**CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL**
rue de la Mine - 02 99 52 82 23
technique@pontpean.bzh
**Signaler un dysfonctionnement d'éclairage, de voirie, d'égout :**
**https://e-demarches.rennes.fr/**
02 23 62 25 25

## CULTURE

**ESPACE BEAUSOLEIL**
**Salle de spectacles et de réceptions**
allée de la Mine - 02 99 05 75 63
espacebeausoleil@pontpean.bzh
**www.espacebeausoleil.fr**

**MÉDIATHÈQUE**
18, route de Nantes - 02 99 52 80 53
mediatheque@pontpean.bzh
**www.mediathequepontpean.fr**
Mardi, jeudi : 16h30 - 18h30
Mercredi : 10h - 12h / 14h - 18h30
Samedi : 10h - 12h30

## ENFANCE

**GROUPE SCOLAIRE LUCIE AUBRAC**
allée de l'école - 02 99 52 84 05

**ACCUEIL DE LOISIRS ET PÉRISCOLAIRE** *(3 - 12 ans)*
allée de l'école - 02 99 05 77 17
enfance@pontpean.bzh
**pontpean.portail-familles.net**

**LOCAL JEUNES** *(12-18 ans)*
Espace Beausoleil - allée de la Mine
06 74 83 34 95
localjeunes@pontpean.bzh

**PETITE ENFANCE** *(0-6 ans)*
2, rue de Bellevue - 06 86 87 31 63
petiteenfance@pontpean.bzh

**CRÈCHE MILLE-PATTES**
Espace Brocéliande
Chartres-de-Bretagne - 02 99 77 19 01

**MULTI-ACCUEIL TINTINABULLE**
1, rue Madame de Janzé
Chartres-de-Bretagne - 02 99 41 35 32

## SOCIAL

**CCAS - Centre Communal d'Action Sociale**
Mairie de Pont-Péan - 02 99 52 41 70
*Logements sociaux, tarification solidaire des transports, dispositif Sortir !, banque alimentaire.*
**L'adjoint à la solidarité D. Jacq reçoit sur rendez-vous, tous les jeudis matins.**

**CDAS - Centre Départemental d'Action Sociale**
rue Madame de Janzé
Chartres-de-Bretagne - 02 99 41 19 19

**RELAIS POSTAL**
**BAR-TABAC LE PONTPÉANNAIS**
36, route de Nantes
02 99 52 83 85
Du lundi au samedi : 9h-12h et 14h-18h30
Samedi : 9h-12h / 15h-18h
Fermé le dimanche

**MARCHÉ**
Tous les dimanches matins
Place du C. Commercial Les Genêts

## DÉCHETS

**DÉCHÈTERIES**
**- Bruz Les Garennes**
du lundi au samedi 9h-12h et 14h-18h - fermé le mardi matin

**- St-Erblon Le Perray**
du lundi samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h. fermé le mardi après-midi

**Service déchets Rennes Métropole 08 00 01 14 31**

## SANTÉ

**MAISON MÉDICALE**
**88, route de Nantes**

**DIÉTÉTICIENNE**
G. Quéré - 02 99 52 41 36

**INFIRMIÈRES**
C. Houeix et M. Limbour
02 99 52 82 11 - 06 84 13 21 97

**KINÉSITHÉRAPEUTES**
M. André, N. Girard - 02 99 52 42 14

**MÉDECINS**
N. Galland - 02 99 52 86 64
S. Galland-Dayot - 02 99 52 44 44

**PODOLOGUE**
M. Mellet - 02 99 63 59 15

**OSTÉOPATHE**
A. Chevalier - 06 58 12 31 45

**PSYCHOLOGUES**
D. Cassin - 02 99 52 42 42
L. Le Mestre - 06 87 02 14 57

**DENTISTES**
V. Lainé - MP. Saulnier M. Tancray
5 bis, rue de la Rivaudière
02 99 52 85 41

**INFIRMIÈRES**
- S. Lozahic
31, allée des Cèdres
06 83 57 15 12
- A. Broussaud-Bécot & C. Verron
27, route de Nantes
07 49 90 00 97

**PHARMACIE**
M. Cavarec - 02 99 52 41 20

**ORTHOPHONISTE**
M. Blanchais - 2, allée du Parc
02 99 52 48 94

**URGENCES : 112** - SAMU : **15** Police secours **17** - Pompiers : **18**
Urgences pour personnes qui ont des difficultés à entendre ou à parler : **114**

# ÉTAT CIVIL

## NAISSANCES

| | |
|---|---|
| Aël COUPEAUX PIERROT | 24/03/23 |
| Lincoln HOKPO | 18/07/23 |

## DÉCÈS

| | |
|---|---|
| Félix LE GRAVIER | 25/04/23 |
| René BOITARD | 15/05/23 |
| Jean BÉBIN | 17/05/23 |
| Alain PRIOL | 20/06/23 |
| Michel LARMAT | 25/07/23 |
| Serge THOUMY | 27/07/23 |

## MARIAGES

| | |
|---|---|
| Marine PAPAIL et Julien GUY | 25/04/23 |
| Magali GAGEOT et Johnny MATHURIN | 27/05/23 |
| Sonia BEAUGEARD-VASSEURE et Julien SALGUES | 10/06/23 |
| Caroline BOURDAIS et Romain DEBIAGI | 17/06/23 |
| Eloïse SAULNIER et Kevin GUILLOTIN | 28/07/23 |

# COMMUNIQUÉ DU CABINET DENTAIRE LAINE/SAULNIER/ TANCRAY

Suite à un incident qui ne permet plus l'accès à l'agenda informatique de sa patientèle, le cabinet dentaire demande aux patients ayant un rendez-vous programmé dans les mois à venir de se rapprocher du secrétariat :

**laine.saulnier@orange.fr**
**02 99 52 85 41**

# L'agenda

## AOÛT

DU MARDI 29 AOÛT AU SAMEDI 30 SEPT.
**" MASCULINITÉ**
**OU LA QUESTION DU GENRE "**
**Exposition / sélection d'ouvrages et films**
à la médiathèque

MERCREDI 30 AOÛT DE 14H À 18H
**MAISON DU VÉLO MOBILE**
place du marché

## SEPTEMBRE

SAMEDI 2 SEPTEMBRE DE 10H À 15H
**FORUM DES ASSOCIATIONS**
**ET DU BÉNÉVOLAT**
au complexe Jacques Gourdais

LUNDI 4 SEPTEMBRE À 14H
**ATELIER " REPÉRER LES POLLUANTS "**
à la résidence Ékip'âges

JEUDI 7 SEPTEMBRE À 19H
**BACKLASH - LE GROUPE VERTIGO**
**Théâtre - Sortie de résidence**
à l'espace Beausoleil

VENDREDI 8 SEPTEMBRE À 19H
**VERNISSAGE EXPO PHOTOS**
**SOUVENIRS DE SPECTACLES**
**Photos de Jean-Pierre Cudennec**
à l'espace Beausoleil

LUNDI 11 SEPTEMBRE À 14H
**ATELIER " FABRIQUER**
**SES PRODUITS MAISON "**
à la résidence Ékip'âge

VENDREDI 15 SEPTEMBRE À 20H30
**" LES GUEULES BLEUES DE GUERLÉDAN "**
**Projection du film de Jean-Luc Chevé**
à l'espace Beausoleil

SAMEDI 16 SEPTEMBRE À 14H
**CLEANWALK**
**Journée mondiale**
**de nettoyage de la planète**
place du marché

SAMEDI 16 ET DIMANCHE 17 SEPT. À 14H30
**JOURNÉES DU PATRIMOINE**
**Visites guidées de l'ancien site minier**
**Association Galène**
départ de la chapelle

LUNDI 18 SEPTEMBRE À 20H30
**CONSEIL MUNICIPAL**
salle du conseil municipal

VENDREDI 22 SEPTEMBRE À 20H
**LE BAL DES OISEAUX**
**Bal festif et costumé**
à l'espace Beausoleil

SAMEDI 23 SEPTEMBRE À 10H
**" PARLONS VÉLO " - Balade et échange**
**Rayons d'action**
au monument du souvenir

## OCTOBRE

VENDREDI 6 ET SAMEDI 7 OCT. À 20H45
**" BARRE-TOI " ET**
**" ARDÈLE ET LES TORRÉADORS "**
**Théâtre - Les Arts Maniaques**
à l'espace Beausoleil

VENDREDI 13 OCTOBRE À 20H30
**PUULUUP - Post folk estonien**
à l'espace Beausoleil

SAMEDI 14 OCTOBRE DE 10H À 10H30
**LES PETITS LECTEURS**
à la médiathèque

LUNDI 16 OCTOBRE À 20H30
**CONSEIL MUNICIPAL**
salle du conseil municipal

SAMEDI 21 OCTOBRE DE 10H30 À 11H30
**DISTRIBUTION DE COMPOSTEURS**
parking du groupe scolaire Lucie Aubrac

MARDI 24 OCTOBRE OU MERCREDI 15 NOVEMBRE DE 14H À 15H30
**ATELIERS COLORIAGES ANIMÉS 5/8 ANS**
à la médiathèque

MARDI 31 OCTOBRE OU MERCREDI 8 NOVEMBRE DE 14H À 15H30
**ATELIERS TANUKIS 8/10 ans**
à la médiathèque

## NOVEMBRE

DIMANCHE 12 NOVEMBRE À 14H
**LOTO DU COMITÉ DE JUMELAGE**
à l'espace Beausoleil

VENDREDI 17 NOVEMBRE À 20H30
**PIERRE THEVENOUX - Humour, stand up**
à l'espace Beausoleil

SAMEDI 18 NOVEMBRE DE 10H À 10H30
**LES PETITS LECTEURS**
à la médiathèque

**Retrouvez toute l'information de votre ville sur son site internet www.pontpean.fr**

**Recevez l'actualité pont-péannaise en vous inscrivant à la newsletter**

**Suivez l'actualité, l'agenda et les lives sur @VilledePontPean**

Directeur de publication : Michel DEMOLDER - Magazine municipal trimestriel réalisé par le service communication de la commune avec la participation des élus, des services municipaux et des associations. Tirage 2 150 exemplaires - distribué dans les boîtes aux lettres des habitants de Pont-Péan.
Imprimerie Chat Noir - 1, rue de la Jaunaie de Mivoie - 35136 SAINT-JACQUES DE LA LANDE
Contact : communication@pontpean.bzh

Le prochain magazine municipal paraîtra **le 13 novembre 2023** / Informations à communiquer pour **le 16 octobre 2023**

Pont-Péan